

SA d'Hlm France Loire
au capital de 13 108 080 €
Siège social : 33 rue du Faubourg de Bourgogne à Orléans
RCS Orléans : 673 720 744

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 DECEMBRE 2025**

Le Conseil d'Administration de France Loire s'est réuni le mercredi 10 décembre 2025 à 9h30, à Orléans (45000), 33, rue du Faubourg de Bourgogne, sur convocation de son Président adressée à chacun de ses membres par courriel en date du 26 novembre 2025.

Etaient présents à Orléans :

M. Philippe Vareilles
Mme Isabelle Baranger
CPH Arcade-VYV
GROUPE Arcade-VYV
SA REGIONALE HLM L C Logement
Mme Maryse Gharbi
SCCI Arcade-VYV
ALFI
Mme Françoise Bouvet-Sapin
M. Jean-François Lefevre
M. Guilhem Jamme
Mme Chrystelle Brasse

Président du Conseil d'Administration,
Vice-Présidente du Conseil d'Administration,
Administrateur, représentée par M. Jérôme Puell,
Administrateur représenté par M. Laurent Fesneau,
Administrateur, représentée par M. Eric Nadot,
Administrateur,
Administrateur, représentée par M. Claude Lalo,
Administrateur, représentée par M. Michel Fristot,
Administrateur-locataire,
Administrateur-locataire,
Censeur,
Représentante du personnel.

Etaient réputés présents par voie de télécommunication :

Bourges Plus
VYV-INVEST
Arcade Développement

Administrateur, représentée par Mme Bernadette Goin,
Administrateur, représentée par M. Fabrice Bouquet,
Administrateur, représentée par Mme Manuelle Norève
Martin,
Administrateur, représentée par Mme Rose-Marie Minayo-
Champion,
Censeur.

UMG GROUPE VYV

Mme Anne-Laure Venel

Avaient donné pouvoir :

Aiguillon Construction

Administrateur, représentée par M. Thierry Heyvang, ayant
donné pouvoir à M. Philippe Vareilles,
Administrateur-locataire, ayant donné pouvoir à Mme
Françoise Bouvet-Sapin.

Mme Michèle Denieul

Etaient absents et excusés :

Département du Cher
Orléans Métropole
Département du Loiret
M. Christian Bande

Administrateur, représenté par M. Pierre Grosjean,
Administrateur, représentée par Mme Catherine Girard,
Censeur, représenté par Mme Marie-Laure Beaudoin,
Commissaire aux Comptes – Grant Thornton.

Assistaient également à la réunion :

M. Morgan Blin
M. Franck Barichard
M. Alain Montagu

Directeur Général,
Directeur Général Adjoint,
Directeur Général de La Ruche Habitat,

Mme Sylvie Brunet
Mme Charlotte Florentin
Mme Anne Caramagnol
Mme Lila Ouachek

Directrice Financière et Comptable,
Directrice de la Relation et de l'Expérience Habitant,
Directrice Juridique,
Juriste.

La feuille de présence est signée par les Administrateurs présents par voie dématérialisée.

PROCÈS-VERBAL :

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il salue la présence de **Mme Charlotte Florentin**, Directrice de la Relation et de l'Expérience Habitant, et de **Mme Chrystelle Brasse**, Représentante du personnel.

Le Président présente les excuses des Administrateurs absents et constate que le **quorum est atteint**, et que le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

Il propose au Conseil, qui l'accepte, de désigner **M. Morgan Blin** en qualité de **Secrétaire de séance**.

.../...

1. VIE SOCIALE ET GOUVERNANCE

1.1. Evolution de la composition du Conseil d'Administration

1.1.1. Proposition de cooptation d'un nouvel Administrateur

Il est proposé au Conseil de **coopter un nouvel Administrateur, personne morale**, la **SA Groupe Arcade-Vyv**, pour occuper le poste rendu vacant à la suite du décès de **M. Denis Bimbenet**, conformément aux statuts. Ce nouvel Administrateur exercerait ses fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, correspondant au temps restant à courir du mandat de M. Denis Bimbenet.

Le Conseil est informé que **M. Laurent Fesneau** a été désigné, à compter du 10 décembre 2025, en qualité de **Représentant permanent du Groupe Arcade-Vyv**. Le courrier de désignation a été transmis au Conseil. **M. Laurent Fesneau** quitterait, en conséquence, ses fonctions de Censeur au sein du Conseil.

→ **À l'unanimité, le Conseil décide de coopter le Groupe Arcade-Vyv en qualité d'Administrateur personne morale, dont M. Laurent Fesneau sera le Représentant permanent, sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale.**

.../...

Plus personne ne sollicitant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, **le Président** remercie les Administrateurs et les collaborateurs de France Loire présents, de leur participation aux travaux du Conseil, ainsi que les équipes pour les résultats constatés et la préparation des rapports, puis il lève la séance.

Extrait certifié conforme
Le 7 septembre 2026
Le Directeur Général
M. Morgan Blin